





Bureau  
de  
Fribourg.



Télégramme N° *1670*

No. 5.

de *Genève*

N° *1414* 136 mots. groupes mots taxés.

Consigné le *26/11* 191*0* à *2* heures *40* min. du *soir*

Reçu de *12* le *26* à *3* heures *07* min. du *soir*

Indications  
éventuelles

Monsieur Goubagno de  
Reynold

*Hg*

Il reste entendu que vos témoins  
ne m'ont pas apporté de votre part  
une provocation en duel je ne  
vous dis pas comment je l'aurais  
accepté, ils sont venus simple-  
ment me représenter que j'étais  
dans mon tort de vous avoir mal  
compris puisque vous affirmez  
n'avoir exercé aucune pression sur

Le télégraphiste: *Luigi*

Réexpédié à la station de..... le..... à..... heures..... min. du.....

Le télégraphiste:.....





Bureau  
de  
**Fribourg.**

# Télégramme N°.....

No. 5.

..... de .....

N°..... mots..... groupes..... mots taxés.

Consigné le..... 191..... à..... heures..... min. du.....

Reçu de..... le..... à..... heures..... min. du.....

Indications  
éventuelles

R. pour le refus de mon article  
je ne ~~veux~~ vois aucune raison  
pour maintenir les termes de  
mon télégramme dégageons  
néanmoins l'amitié que vous avez  
pour Alexandre et l'estime dans  
laquelle vous tenez ma famille  
de cette rectification que vous  
apportez aux termes de votre  
lettre veuillez croire combien je  
regrette qu'une fausse interpreta-  
-tion de leur portée m'ait contraint  
à une intempérance de langage  
qui ne m'est pas habituelle.

Réexpédié à la station de..... le..... à..... heures..... min. du.....

Charles Albert Cingria

Le télégraphiste:.....

Mon cher ami,

Maintenant que vous avez entendu la voix de la raison, et que nous pourrions considérer l'un et l'autre un conflit parfaitement ocheux et inutile comme liquide, je me crois, quelque blessante qu'ait été votre attitude à mon égard, ~~oubli~~ autorisé vis à vis de moi-même à oublier un passé qui ne reviendra plus, je le souhaite pour vous autant que pour moi. Car tout cela ne sert à rien : ni à soi-même, ni aux autres, ni à ses idées, ni à ses convictions, c'est du temps perdu, mal employé, - et la vie est courte.

Ç'était fort souffrant, lorsque le conflit a éclaté : j'avais dû rentrer à Fribourg, garder le lit et la chambre. L'ennui et le chagrin, plus que la colère, que tout cela m'a causés, m'a mis dans un fort pénible état, et c'est à peine si je puis écrire. Depuis le mois d'août, je vais de mieux en mieux, et les émotions ne font le plus grand mal. Néanmoins, je considérerais ces questions personnelles pour peu de chose, si je suis assuré que désormais, des scènes aussi pénibles ne se renouveleront plus.

En effet, ce qui m'a été le plus dur à supporter là-dedans, c'est que le coup fut porté par quelqu'un qui fait partie d'une famille à laquelle la mienne est en relation depuis si longtemps, - par quelqu'un qui, plus est, se trouve le frère de celui que je considérais bien encore comme le meilleur de mes amis, j'ai déjà beaucoup souffert depuis quelques mois, que, pour des raisons diverses, Alexandre se soit détaché de moi comme il l'a fait. Pensez donc à ce que j'ai ressenti, lorsque, il y a ~~quelques~~ mercredi, j'ai reçu votre telle 'gramme dans lequel vous me traitiez de "force malfaisante à l'égard de vous et de votre frère" et d'"homme sans loyauté". Même si j'avais eu vis à vis de vous les plus grands torts, vous n'auriez jamais dû employer des expressions dont vs. n'avez sans doute pas mesuré la portée, ni compris le sens exact.

Je ne pourrais pas vous les redire. Ç'était décidé à obtenir une réparation par tous les moyens possibles. Sans l'emploi de la colère, j'ai songé, un instant, mais un instant seulement, à un duel. Mais j'ai, comme vous, des convictions religieuses qui m'interdisent de tels moyens, d'autant plus qu'un coup d'épée ou qu'une balle ne se fera rien du tout. Que faire? vous écrire? un possible : je ne pourrais entrer en relations directes avec vous, après ce qui s'est fait. D'autre part, il me répugnait d'employer des moyens violents. Vous devez bien reconnaître donc que j'ai agi vis à vis de vous en toute correction.

Si je comparais vos excuses à vos insultes, je ~~les pourrais~~ serais en droit de les trouver insuffisantes : je ne le ferai point, par les raisons que mes lettres vous ont, de ma part, communiquées, et par cette raison-ci encore : je sais qu'il en coûte beaucoup, quelques soient les circonstances, de présenter des excuses; et je me tiens amplement satisfait, mais de la lettre de ces excuses, que du sacrifice d'arriver par là que vs. vs. êtes un peu.

Une autre raison, en outre, m'avait décidé d'aller jusqu'au bout : dans une lettre qui se regrette peut-être de m'avoir écrit, Alexandre me menaçait de représailles de votre part, et me disait que mes intérêts mêmes devaient m'interdire de prolonger un conflit avec vous sans succès. n'est-ce pas? qu'il y avait

eu de ma part, quel que l'âpreté à tenir compte de cela.

Maintenant, je vous puis donner de plus amples explications au sujet de votre article, originaire du caflit :

Je n'ai exercé aucune pression sur de Thazy, je me suis contenté d'approuver sa décision. Ouvrez les raisons suivantes, aux quelles vous n'avez pas réfléchi.

Vous savez que la conversion de Georges au catholicisme a donné lieu à des scènes fort pénibles. Il eut beaucoup de peine tout d'abord à faire accepter sa décision par sa famille. En outre, j'ôté lui aussi, à la naissance, il leur déclara même un jour que sa mère, son avai apostasie, et son frère son être protestant seraient tous deux damnés. Il est vrai que, plus tard, mieux instruit, il revint sur ces paroles, mais l'effet s'était produit. Enfin, le jour du mariage, le D. Sertillanges, dans son discours, fit une allusion maladroite aux croyances de Robert et à la possibilité que celui-ci se convertît à son tour. Bien s'en fallut qu'une rupture complète n'éclatât entre les deux frères. En fait, si vous vous mettez à la place des gens, - d'autant plus que le protestantisme de Robert me semble parfaitement sincère, - vous devriez comprendre l'état d'exaspération de ce dernier... Là-dessus, votre article parvint à la rédaction de la Voie Latine : le moment était d'autant plus mal choisi qu'à tort ou à raison, on vous attribuait un rôle dans la conversion de Georges....

A ce moment, Robert en parlait, et c'était naturel, à tous les catholiques de son entourage. Je le remerciai à deux ou trois lettres de moi qu'il laissa sans réponse fort longtemps, et, quand il y répondit enfin, il ne fit aucune allusion aux événements. Bien de temps après, il fut avec les Pictet de Pregny invité à V. Après le dîner, il monta chez moi, et, comme je déteste les malentendus, je lui demandai franchement son avis sur la conversion de son frère. Tout ce qu'il y avait de contenu en lui s'épancha librement devant moi, et il finit par se mettre à sangloter en disant : « Mon frère que j'aimais tant ! et avec lequel j'étais si lié : notre amitié est finie, maintenant que nous sommes séparés par nos croyances. » Je lui remontrai le moral comme je pus, en lui expliquant la doctrine du corps et de l'âme de l'Eglise. Oublié je lui dis : « Tu as un double devoir à remplir : le premier, c'est de continuer à unir avec ton frère comme auparavant ; le second, plus pénible mais plus nécessaire, c'est de ne rien dire ni faire qui puisse troubler ou troubler la foi, les sentiments de Georges. Tu n'as pas le droit de lui donner des regards au même de simples regards, etc. » Je estime donc que, si les deux frères ne se sont pas brouillés, <sup>est grâce à ce point</sup> ~~est grâce à ce point~~ ce qu'ils m'ont dit et ce que je leur ai dit dans la suite à l'un comme à l'autre. Je m'en suis jamais vanté.

Là-dessus, Robert tira avec colère votre article de sa poche. Que faire ? je ne pouvais cependant pas le laisser par qu'il le publie. Je ne pouvais pas, dans ces circonstances, le forcer à insérer dans la Voie Latine un article qui tombait si mal : ~~je~~ vous fûtes sacrifié, pariez-vous ne pas l'être ? qui auriez-vous fait à ma place ? Et n'est-on même pas en droit de se gâcher que vous n'eussiez pas eu assez de psychologie pour comprendre qu'à ce moment, l'union et l'union un travail d'union en somme contre le protestantisme à Robert - vous ne pardonnez l'expression, - une formidable gaffe ? R. en fait d'état de cause, était déterminé à refuser votre lettre : je n'eus donc pas à exercer sur lui le moindre soupçon de pression. Et maintenant, comprenez pourquoi même le ton de la lettre que vous avez reçue de lui est explicable, excusable même ! Et pourquoi, ayant fait ce que j'ai fait, je ne pouvais perdre ni votre parti, ni celui de votre frère.



Vous voyez, mon cher ami, que je vous parle en toute franchise : si je vous parlais d'un, "vous me direz bien sûr", comme on dit. Je voudrais, en effet, lui qu'il me fasse par toutes les causes de ce <sup>particulier</sup> fait et de <sup>malentendus</sup>, au moins entre us. et moi. Je vous demanderais une seule chose : c'est de m'en dire bien bonne nuit (dont je garde une copie par-dessus) à Sardes d'abord, à Madame même ensuite. Vous m'en direz bien ! Par la même occasion, lui parler de moi, mes ? La, mes regrets de tout ce qui est devenu entre nous. Jus, par exemple la bonne, "vous parlez l'étranger". Enfin !

Bien à vous,

MR.



*E. Lorson  
Fribourg*